AVIS DE DÉSIGNATION

au conseil d'administration du

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Collège : Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation d'un(e) (1) médecin spécialiste au conseil d'administration de l'établissement mentionné ci-dessus.

La date de la désignation est prévue le : 26 mars 2018

Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du CMDP de l'établissement et inscrite sur la liste peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes :

- Résider au Québec;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchue de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement;
- Être un médecin spécialiste.

Modalités de mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un <u>bulletin de présentation d'un candidat</u> que l'on obtient auprès du ou de la président(e) du processus de désignation ou du ou de la président(e) adjoint(e) du processus de désignation de l'établissement. Ce bulletin, dûment rempli, doit être signé par le candidat. Il doit également remplir la <u>fiche d'information</u> et la transmettre en même temps que son bulletin de présentation.

L'original du bulletin de présentation, dûment rempli et signé par le candidat, ainsi que la fiche d'information doivent être reçus au plus tard le lundi 26 février 2018, par madame Annie Caron, au 2915, avenue du Bourg-Royal, bureau 3044, Québec, (Québec) G1C 3S2.

Les documents reçus par télécopieur ou autres moyens électroniques ne sont pas considérés comme des originaux.

Date limite de mise en candidature : 26 février 2018 à 17h

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a plus de candidatures valides que de postes à combler, la présidente du processus de désignation dressera la liste des candidats et la transmettra au président du comité exécutif du CMDP.

Le comité exécutif du CMDP devra alors, au plus tard le 1^{er} mars 2018 déterminer si le scrutin se fera par scrutin postal ou par scrutin fait en personne.

Renseignements supplémentaires

annie.caron2.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Présidente du processus de désignation pour le CIUSSS de la Capitale-Nationale

Madame Annie Caron, directrice des affaires juridiques et institutionnelles Tél. : (418) 266-1019 poste 1511

12/02/2018

Madame Annie Caron

Date

Présidente adjointe du processus de désignation pour le CIUSSS de la Capitale-Nationale

Madame Nancy Gilbert, avocate à la Direction des affaires juridiques et institutionnelles Tél.: (418) 266-1019 poste 1433 nancy.gilbert.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca